

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

N°43-2026

Date de convocation :
03/04/2026

**Nombre de conseillers
en exercices : 11**

**Nombre de conseillers
qui ont délibéré : 11**

**Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00**

Objet :
Subvention 2026
Souvenir Français

**Certifié exécutoire
compte tenu de :**
Sa transmission en
Préfecture le :

Et de sa publication le :

Le Maire

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à 18h15, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. SINOQUET Régis, Maire, M. CLÉRÉ Denis, 1^{er} adjoint, Mme MÉTAIS Christine, 2^{ème} adjointe, Mme SINOQUET Valérie, Mme DENEL Carole, M. DENAUX Guillaume, M. BULARD Benoît, M. LEGRIS Cyril, Mme SARA Aline, Mme ISRAËL Mélanie et M. ROSSET Maxence.

M. LEGRIS Cyril est désigné secrétaire de séance.

SUBVENTION SOUVENIR FRANÇAIS 2026

Considérant la demande de subvention de Monsieur DELORY Jean-Pierre, Président de la section de PICQUIGNY du Souvenir Français ;

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à voter la demande de subvention de l'association « Le Souvenir Français ».

Monsieur le Maire propose de réitérer le montant attribuer à cette association qui s'élève à 150,00€.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité

11 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

- **ACCORDE** une subvention d'un montant de 150,00€ à l'association « Le Souvenir Français » ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire ;

- **DIT** que les crédits nécessaires seront prévus au budget.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.

**Pour extrait conforme,
Le Maire, Régis SINOQUET**

